



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 05/12/2023

### **Le préfet Laurent Hottiaux autorise l'ouverture des commerces de détail et des salons de coiffure les dimanches 24 et 31 décembre dans les Hauts-de-Seine.**

**Le préfet a pris le 30 novembre 2023 un arrêté autorisant à titre dérogatoire et dans le cadre des fêtes de fin d'année, l'ouverture dominicale des commerces de détail dans le département.**

Les commerces de détail pourront ouvrir les dimanches 24 et 31 décembre. Cette mesure permettra non seulement de soutenir les commerçants, mais aussi d'assurer une meilleure répartition des flux de clients.

Le 20 novembre dernier le préfet a également pris un arrêté permettant aux salons de coiffure d'ouvrir les dimanches 24 et 31 décembre 2023.

Il est rappelé que cette autorisation ne permet pas de déroger à l'interdiction de faire travailler un même salarié plus de six jours par semaine.